

Catherine Dussart
présente

ឌុច
គ្រូលតំដំនៅឃាននរក
Duch, Le Maître des Forges de l'Enfer

un film de **Rithy Panh**

2011 - France / Cambodge
Durée : 1h43
VO khmère - sous-titres français

SORTIE NATIONALE LE 18 JANVIER 2012

Distribution

Les Acacias
63 rue de Ponthieu
75008 Paris
Tél. 01 56 69 29 30
acaciasfilms@wanadoo.fr

Presse

Laurence Granec et Karine Ménard
5 bis rue Kepler
75116 Paris
Tél. 01 47 20 36 66
laurence.karine@granecmenard.com

Photos et dossier de presse téléchargeables sur www.acaciasfilms.com

En 2009 Kaing Guek Eav dit Duch, a été le premier responsable khmer rouge présenté devant les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC). A la fin de son procès, Duch a demandé la relaxe. Néanmoins, il a été condamné à 35 années d'emprisonnement. Duch a fait appel.

SYNOPSIS

Entre 1975 et 1979, le régime Khmer rouge a causé la mort d'environ 1,8 million de personnes soit un quart de la population du Cambodge.

Kaing Guek Eav dit Duch a dirigé M13, une prison des maquis khmers rouges, durant quatre années avant d'être nommé par l'Angkar, «l'Organisation» (entité sans visage et omniprésente qui règne sans partage sur la destinée de tout un peuple) au centre S21 à Phnom Penh. En qualité de secrétaire du parti à S 21, il a commandé entre 1975 et 1979 cette machine de mort khmère rouge où périrent, d'après les archives restantes, au moins 12.380 personnes. Mais combien d'autres ont disparu, « écrasées, réduites en poussière », sans qu'on ait retrouvé leur trace.

Duch dévoile ici comment il estime y avoir pleinement rempli sa mission et les raisons qui l'ont conduit à commander M13 puis S21 :

- Sa foi en l'idéologie de l'Angkar
- Son obsession du travail bien fait, le culte de la hiérarchie et le souci d'être apprécié par ses chefs.
- Sa passion du pouvoir, de la discipline et de l'organisation.
- Ses talents de pédagogue, attaché à former les parfaits ouvriers d'un crime collectif et silencieux.
- Son instinct de survie, ses regrets, sa peur de la mort.

Rithy Panh recueille sa parole nue, sans fioritures, dans l'isolement d'un tête-à-tête. Parallèlement il la met en perspective avec des images d'archives et des témoignages de survivants.

Implacablement, au fil du récit, se dessine la machine infernale d'un système de destruction de l'humain à travers la description maniaque de ses minutieux rouages.

RECONSTITUTION DE LA SCENE DU CRIME

L'homme n'a résolument rien du monstre froid auquel on aurait pu ou voulu s'attendre. Calme, intelligent, plutôt fin mais juste un peu trop policé pour paraître raffiné, il démultiplie les efforts pour séduire son interlocuteur avec l'espoir visible d'emporter son adhésion. Il a le temps pour lui, et la méthode surtout. Il a su mettre à profit ses qualités d'enseignant et son expérience de formateur pour aujourd'hui encore utiliser la même méthode pour à la fois nous faire comprendre comment l'on tuait à S 21 et nous imposer le rythme de ses réponses. La langue elle-même se fait complice de son désir de plaire, elle cisaille chaque terme avec la précision de l'orfèvre pour surtout ne rien édulcorer des faits. « Vous voulez savoir comment les choses se passaient à S21, qu'à cela ne tienne vous saurez tout, je n'ai rien à cacher. Je vous en dirai même plus que vous n'aimeriez savoir, je ferai de vous les témoins attentifs, et impuissants, de ce qui s'y passait, je ne vous épargnerai rien, pas même les détails comme à aucun de ceux qui sont passés ici » semble-t-il nous dire.

Kang Kek Iew alias Duch a été un cadre essentiel du régime des Khmers rouges de 1975 à 1979. En fait, il avait commencé plus tôt, dès l'époque de la guérilla lorsque les Khmers rouges contrôlaient les régions du nord, c'est à dire bien avant le 17 avril 1975, date à laquelle ils s'emparèrent de Phnom Penh. C'est là qu'il s'est taillé cette réputation de sérieux et de rigueur dans le travail, dont aujourd'hui encore il s'enorgueillit, et qui lui valut d'être désigné à la tête du centre S21.

Pendant plus de trois cents heures, le cinéaste Rithy Panh va filmer cet homme se raconter, dévoilant son histoire, ses méthodes, ses convictions et parfois ses doutes, le laissant jouer de ses contradictions, de ses regrets, pour finalement le surprendre afficher ses fiertés sans honte ni culpabilité. Pourquoi ? Par souci de justice, tout simplement, déclare Rithy Panh. Car après la sortie de *S21*, le film monument qu'il réalisa en 2002, le cinéaste voulut accorder une sorte de droit de réponse à l'homme vers qui tout convergeait. Absent du premier, où les rares survivants interrogeaient leurs anciens tortionnaires, il sera seul dans le second. Seul face à la caméra. C'était là l'unique contrat liant les deux hommes.

Le résultat: un film de 90 minutes absolument stupéfiant.

Dès les premières images on est saisi d'effroi, désarçonné et finalement aspiré dans la spirale rhétorique et machiavélique de cet homme au sourire terrifiant. Alors qu'on aurait pu s'attendre à un face à face poignant entre l'ancien bourreau et sa victime, Rithy Panh va plus loin et nous livre seuls à la voracité de Duch. Jamais le cinéaste n'interviendra à l'écran.

Le procédé cinématographique est unique, éblouissant au double sens du terme, car il nous aveugle d'abord, paralyse notre jugement, suspend notre compréhension, terrifie nos sens sans nous donner d'explication. Puis, la lumière revient, elle éclaire soudainement la

seule vérité qui accusera définitivement cet homme bien ordinaire : nul ne ressort indemne de la confrontation avec ce tortionnaire. Sans jamais rien dire, sans même chercher à piéger son interlocuteur, Rithy Panh laisse Duch nous dire avec la plus grande simplicité qu'il a bien fait ce qu'on lui reproche, il a fait supplicier puis tuer plus de 15 000 personnes. Des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants, des inconnus, des amis, et de très rares ennemis directs. Personne n'est jamais ressorti vivant de sa machine sans que lui, Duch, l'ait clairement ordonné. Il n'avait donc même pas besoin de signer l'arrêt de mort des détenus qui rentraient à S21, pour tous ils étaient déjà morts. Voilà comment, l'ancien professeur de mathématiques se plait à démontrer son savoir sur l'homme, la vie et la mort au temps des Khmers rouges. La torture n'est pas le supplice, insiste-t-il, elle ne vise pas plus la réappropriation politique et donc étatique du corps des suppliciés, qu'elle ne cherche à exhiber la douleur des corps. Non, ici, la torture reste un acte secret, pas par honte ni par culpabilité, mais par nécessité, c'est le secret du destin de ces corps martyrisés, mutilés, violés, qui donne tout son sens à cette passion macabre de la confession. Personne à l'extérieur de Tuol Sleng ne doit savoir, personne ne doit connaître l'identité des torturés, chacun doit pouvoir craindre qu'un anonyme ou un proche, un ami ou un traître puisse, sans autre raison que l'insistante exigence du tortionnaire, donner des noms, dont peut-être le sien. Dix noms au minimum comme garantie d'une bonne confession. Dix noms qui en donneront encore chacun dix.

Ces hommes et ces femmes broyés dans la machine de mort des Khmers rouges n'ont plus d'identité, ils ne sont même plus les noms qu'ils portent, ils n'ont pas plus de matricule, ils sont juste des corps, des morts encore animés ayant pour seule fonction de donner des noms, peu important lesquels, juste des noms, qui à leur tour donneront des noms avant de disparaître sans laisser d'autres traces qu'une photo anthropométrique et cette fameuse liste de noms accolés au leur.

C'est précisément ce dispositif que Duch a mis en œuvre en se flattant de lui avoir donné la rigueur du modèle mathématique qui fut l'horizon de son idéal de jeune professeur. Centre d'extermination, certes, mais aussi de formation, ajoute-t-il non sans forfanterie. Les jeunes tortionnaires y venaient pour apprendre l'art précis de la séparation des corps et de leurs identités. La mort n'y étant que l'issue nécessaire mais bien insuffisante au regard de tout le travail.

Là encore, une précision s'impose, et Duch n'est justement pas avare de précisions, la souffrance des corps n'est pas le but, à peine le moyen, faire mal ne sert à rien s'il n'y a pas derrière un projet politique. Non les Khmers rouges n'étaient pas méchants, ose-t-il soutenir, juste des hommes engagés, peut être parfois aveuglés par leurs convictions, mais pas des monstres. "Lui non plus n'est pas un monstre!" Prétend-il.

D'ailleurs, il s'emporte rarement, préférant exploser de rire pour contredire les rares faits qu'il n'admet pas. Il en reconnaît tant d'autres, semble-t-il nous dire, qu'on devrait bien lui concéder le droit d'en démentir certains, n'est ce pas ? Jamais il ne baisse la garde, même lorsqu'il se contredit, il nous toise avec défiance en nous laissant douter de la réalité de la contradiction. Serions-nous les seuls, pauvres âmes, à voir des contradictions, des incohérences là où, lui, l'expert n'en voit aucune ?

D'ailleurs, il s'emporte rarement, préférant exploser de rire pour contredire les rares faits qu'il n'admet pas. Il en reconnaît tant d'autres, semble-t-il nous dire, qu'on devrait bien lui concéder le droit d'en démentir certains, n'est ce pas? Jamais il ne baisse la garde, même lorsqu'il se contredit, il nous toise avec défiance en nous laissant douter de la réalité de la contradiction. Serions nous les seuls, pauvres âmes, à voir des contradictions, des incohérences là où, lui, l'expert n'en voit aucune?

Jamais il n'implore la pitié, pas plus la compassion, jamais il ne s'abaisse même lorsqu'il demande pardon. Un pardon qui prend d'ailleurs une résonance bien particulière dans ce contexte où l'on ne sait plus trop où se trouve l'interlocuteur qu'il prend à témoin. Est-ce à un dieu hypothétique qu'il s'adresse, à ses victimes, à nous, à lui-même, ou simplement à l'Histoire avec un grand H. Peu importe, d'ailleurs. Qu'on se souvienne encore de ces titres qui firent la Une des principaux quotidiens de la planète où l'on nous annonçait qu'après sa conversion au christianisme, le tristement célèbre bourreau du Tuol Sleng demandait enfin pardon. Pouvait-on accorder du crédit à une telle profession de foi? Quel sens prêter à ce soudain et bien tardif repentir? L'homme était-il vraiment sincère?

La question restera sans réponse. Car pour Duch la sincérité n'est qu'une émotion parmi d'autres, et lui n'en veut pas, plus exactement il n'en veut aucune. Il s'en méfie de l'émotion, dira-t-il, c'est à cause d'elle, à cause des émotions, que les hommes ne parviennent pas à accomplir leurs tâches. C'est en jouant sur l'émotion que l'on produit des mauvais tortionnaires, ceux qui font inutilement mal ou qui éprouvent des remords. Ceux là, dit-il, ont été mal formés. Pour sa part, le directeur de S21 n'a jamais cherché la sincérité, sa quête c'est la vérité. Ce qui n'est résolument pas la même chose dans le lexique de ce scrupuleux idéologue, car pour lui, un bon technicien de la mort ne doit jamais s'embarrasser de quelconques émotions. Il ne doit pas plus éprouver de plaisir que de dégoût à tuer, il ne doit pas jubiler devant ces corps torturés. Tout son art consiste à tuer ou à faire tuer avec méthode, rien de plus, mais surtout rien de moins. C'est à ce titre, qu'il rêvait de faire de Tuol Sleng le premier centre de formation, et d'obtenir le grade de "meilleur instrument du parti". La fin du régime des Khmers rouges l'a privé de cette décoration, déplore-t-il.

Dans ce face à face entre le réalisateur, absent de l'image et pourtant étrangement présent, et le bourreau en chef de S21, on aurait pu s'attendre à une sorte de renversement des rôles. Le tortionnaire devenant accusé devant la caméra, sommé de répondre à toutes les questions et pourquoi pas de faire son autocritique. Celle là même qu'il imposait à tous ceux qui périrent à Tuol Sleng. Le procédé aurait été classique, simple et efficace, il aurait permis d'éprouver une sorte de soulagement à contempler ce tortionnaire à son tour soumis à la question. Juste retour des choses pourrait-on dire. Mais voilà, le prix d'un tel artifice aurait été exorbitant pour l'établissement de la vérité, tout au moins celle de ces milliers et millions de morts que Rithy Panh, comme tant d'autres Cambodgiens d'aujourd'hui, refusent de laisser sombrer dans l'oubli. Rithy Panh a justement fait le choix inverse, autrement plus courageux et plus audacieux, nous faire vivre pendant 90 minutes sous l'emprise de cet homme dont la mort est encore aujourd'hui le seul et unique métier. Jamais on avait approché d'aussi près l'expérience de ces milliers de martyrs, jamais on

avait pu ressentir jusque dans sa chair l'effroyable méthode de cette machine à détruire l'humain. Jamais, peut-être, un film ne s'était à ce point transformé en épreuve de vérité.

Car jamais aussi un bourreau ne s'était à ce point condamné lui-même en s'exposant ainsi et en allant au-delà de l'aveu ou de la confession. Jamais un tueur n'avait aussi docilement reproduit ce qu'il avait fait sous l'œil d'une caméra. Car c'est bien ça l'enjeu de cet incroyable film qu'est ce *Duch, le maître des forges de l'enfer*, dont le sous-titre aurait pu être "reconstitution de la scène du crime contre l'humanité". Le bourreau ne confesse pas ce qu'il a fait, il n'avoue pas plus ses crimes. Non il va encore plus loin, il tente de les reproduire. En ce sens, il refait simplement ce qu'il a toujours fait, broyer les âmes et détruire les corps, mais cette fois devant une caméra. Sous le regard implacable de Rithy Panh, le bourreau de Tuol Sleng s'imagine pouvoir gagner la partie, il espère se jouer de nous ou de lui, en tout cas de tous ceux qui visionneront son film. Il pense pouvoir nous bernier, il croit pouvoir nous amener jusqu'à lui, manipuler nos âmes pour mieux détruire nos corps et nous faire, une fois encore, respirer l'odeur de cette mort qu'il affectionne tant. Voilà le montage auquel il se raccroche en nous dévoilant sa méthode : nous terroriser pour finalement nous détruire simplement d'un claquement de doigt.

Jamais un film documentaire, dont l'essentiel repose sur un monologue, ne nous aura fait sentir la mort d'aussi près.

Et c'est précisément au moment où le spectateur se voit irrémédiablement plonger dans le monde des morts, lorsqu'il comprend enfin, pour en faire l'expérience intime, comment procèdent les bourreaux, que Rithy Panh nous libère enfin. Doucement, la caméra prend du champ. L'homme qui jusqu'alors occupait tout le cadre rétrécit et apparaît pour ce qu'il est désormais, c'est-à-dire un homme étriqué entre les quatre murs de sa prison, un homme tristement ordinaire. Ordinairement odieux, un tueur au service d'une idéologie exterminatrice. Plus exactement, un homme qui a servi docilement, avec zèle, avec conviction cette idéologie de la mort à laquelle il croit toujours.

En quelques plans, Rithy Panh renverse une fois encore la situation, et nous montre un homme dérisoirement petit, hors d'état de nuire.

Et c'est là l'ultime prouesse de ce film majestueux, car Rithy Panh filme avec la même rigueur et la même puissance, l'horreur des Khmers rouges et leur défaite. Ils n'ont pas réussi à transformer les hommes en autre chose que des hommes, malgré les meurtrissures qu'ils ont infligées aux corps de leurs victimes. Les Khmers rouges ont perdu, ils ont été vaincus. Duch nous épouvante pour tout ce qu'il a fait et cherche encore à faire croire qu'il pourrait faire, mais aujourd'hui, grâce à Rithy Panh, il ne nous fait plus peur.

Paris, le 6 mai 2011

Richard Rechtman
Directeur d'études à l'EHESS

FILM SANS PROCÈS, PROCÈS SANS FILM

Chaque jour, ou presque, Rithy Panh est venu se mettre en première ligne dans la galerie du public, et au ras du sol. Le cinéaste s'assoit toujours à la même place : deuxième siège à gauche, au premier rang du parterre central. De là, il a la tête au niveau des chevilles des acteurs principaux du procès, mais il peut voir tout le monde, accrocher le regard de Duch, et visionner à deux mètres de lui un écran sur lequel défile le film officiel des débats judiciaires.

Ce film est une misère. Les cadrages sont décervelés ; la réalisation, ou ce qui en tient lieu, est totalement dépourvue de chair, de sens narratif ou dramatique ; dans les moments d'intense émotion, et ils furent nombreux, il achève d'être une ruine cinématographique où la caméra s'écarte du sujet au nom d'une pudeur inopportune. Le film du procès de Duch devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens – l'appellation alambiquée du tribunal chargé de juger une poignée de dirigeants khmers rouges à Phnom Penh – est une illustration navrante de l'incompréhension du rôle de l'image par les responsables des tribunaux internationaux contemporains. Ce procès, tenu entre février et novembre 2009, fut fascinant, théâtre d'un drame humain ininterrompu mené dans une certaine dignité. Mais sa mémoire visuelle en sera à jamais un reflet insipide et tronqué.

J'ai cru, dans un premier temps, que l'humeur corrosive dont faisait régulièrement preuve Rithy Panh pendant le procès de Duch était le fruit de ce constat. Ses nerfs, pensais-je, étaient à vif du fait que le film qu'il préparait lui-même sur l'ancien directeur de la prison S-21 était menacé par la médiocrité des images enregistrées exclusivement par les services de la cour. Parfois, comme lors du témoignage de l'un des trois rescapés encore en vie, ou de celui du greffier de la mort, qui accueillait et enregistrait méticuleusement les nouveaux arrivants à la prison et consignait, après leur envoi au champ d'exécution, leur « écrasement », Rithy Panh n'y tenait plus. Il quittait la salle, bouillant de colère. À ses yeux, nous n'apprenions rien de neuf des interrogatoires redondants de cinq juges, quatre procureurs, sept avocats des parties civiles et deux avocats de la défense.

Beaucoup, parmi les militants de la justice pénale internationale, clament qu'un procès est une thérapie, une catharsis, un moyen pour les victimes de trouver l'apaisement. Rien ne semblait moins vrai pour certaines parties civiles présentes dans la salle d'audience à Phnom Penh, et rien n'a semblé moins vrai pour Rithy Panh. Plus le procès avançait, plus sa déchirure personnelle apparaissait et saignait.

En découvrant *Duch, le maître des forges de l'enfer*, je suis presque soulagé de croire que le désespoir ardent de Rithy Panh n'avait pas de rapport direct avec le gâchis du film des débats par les services du tribunal. En réalité, Rithy Panh n'avait pas besoin de ces images. Ce qu'il avait alors déjà mis en boîte dans ses extraordinaires rencontres avec l'accusé, et que nous voyons aujourd'hui, était d'une toute autre valeur. Son irritation naissait, en réalité, d'un autre phénomène : le sort de tous les tribunaux est de mécontenter ceux qui, avant eux, se sont investis corps et âme dans l'effort de dire ce qui s'est passé. Pour le cinéaste cambodgien, qui avait consacré tant d'années à fouiller dans les archives de la

police politique khmère rouge, à en démonter le fonctionnement et à en reconstituer les mécanismes, le procès ne pouvait qu'être une source de frustration. Il arrive qu'un procès soit l'occasion où une vérité éclate. Mais Rithy Panh semblait tant l'espérer qu'il en concevait un terrible désappointement quand il ne la voyait pas surgir. En revanche, un procès est aussi souvent un lieu d'engourdissement, le contrepoint nécessairement rigide de l'intention dramatique.

Lorsque Prak Khan, ancien interrogateur de prisonniers à S-21 dépose à la cour, son témoignage est d'une pâleur désarmante par rapport à celui qu'il a offert, une décennie plus tôt, devant les caméras du réalisateur, où il témoignait avec conviction des prélèvements sanguins opérés sur les détenus, où il racontait regarder les prisonniers comme des animaux et comment son cœur et sa main, lors de ces années de terreur révolutionnaire, s'étaient dissociées. Rien de tout cela devant le tribunal.

Alors que faudrait-il retenir ? La vérité judiciaire ou la vérité du cinéma ? Il faut accepter, en définitive, que ces deux vérités ne se superposent pas et que nous pouvons avoir besoin des deux. Et lorsque la seconde est entre les mains et l'esprit de Rithy Panh, et qu'il nous est offert aujourd'hui, une fois achevé un procès aussi fascinant que douloureusement vécu, de regarder et d'écouter son film réalisé à partir de ses seuls entretiens avec l'ancien tortionnaire, quelques semaines avant le procès, il faut reconnaître que jamais, sans doute, ces deux vérités, judiciaire et cinématographique, ne se sont combinées sous des formes aussi hors du commun, éclairantes et, finalement, complémentaires.

Le procès de Duch fut sans doute le plus captivant auquel il m'ait été donné d'assister. Le portrait de Duch réalisé par Rithy Panh, grâce à l'existence du procès mais complètement hors de celui-ci, est inappréciable. Je ne crois pas pouvoir penser à une rencontre filmée aussi intime avec un homme qui, dans les circonstances historiques extrêmes qui mènent au crime de masse, s'y est abîmé et tente maintenant de s'y confronter.

« On m'a toujours utilisé », dit Duch au début du film. Rithy Panh a souvent eu le sentiment de l'être lui-même par l'ancien directeur de S-21. Le cinéaste s'est demandé si, à son corps défendant, il ne lui servait pas de « coach » dans la préparation du procès. Il est frappant, en effet, que la majeure partie des grands thèmes et faits qui vont forger le débat devant les juges dans les mois qui suivent sont déjà là, parfaitement élaborés, décrits avec une clarté accrue par l'accusé (en partie, au moins, grâce à une traduction travaillée). Il ne manque rien de l'aveu de Duch. Après dix ans de prison, l'accusé était donc bel et bien prêt à affronter la justice.

Malheureusement pour la paix de nos consciences, l'affaire Duch est beaucoup plus complexe que l'histoire d'un manipulateur pervers. Là est tout le problème. Et là réside l'intérêt universel de Duch : ce qu'il nous dit sur l'homme et, donc, sur nous-mêmes.

D'ailleurs, aussi préparé et intelligent que Duch fut, le film montre que cet ancien maître des interrogatoires ne maîtrise pas tout. Quelle scène saisissante que celle où, exactement comme ses subordonnés l'ont fait et refait devant les caméras de Rithy Panh, Duch se mime lui-même à l'époque de la Révolution puis, réalisant le trouble de sa performance, rit avec excès et embarras, avant de s'arrêter, le regard perdu dans le vide. « Ils nous appelaient les "instruments purs du Parti" », souffle-t-il. « À l'époque, c'était un grand honneur. »

Duch, le maître des forges de l'enfer est une œuvre documentaire et cinématographique sans équivalent sur la transformation d'un homme en criminel de masse. C'est un récit direct, inédit, dévastateur sur la façon dont on devient Duch et sur les nœuds indénouables que l'on doit manipuler lorsqu'on tente de se confronter, a posteriori, à une telle réalité.

De manière remarquable, Rithy Panh est parvenu à s'isoler de sa colère et de sa douleur, qui étaient pourtant brûlantes. Il est impressionnant qu'il ait trouvé la force et l'intelligence de ne pas se laisser guider par elles. Tirant le meilleur de sa connaissance exceptionnelle du dossier, de sa ténacité dans la confrontation et de son sens vital de l'humour, il est parvenu à laisser son sujet face à lui-même pour nous en révéler toutes les aspérités sans l'accabler de son jugement. Sans jamais le montrer, Rithy Panh pousse Duch dans tous ses retranchements, mais il résiste au désir de l'enfermer ou de le coincer. Il le découvre mais lui laisse sa part de mystère, comme sur cette image où Duch réprime un éclat d'humeur, une émotion interdite, et demeure ainsi, la bouche entrouverte, figé dans des pensées qui nous seront toujours inaccessibles et qui fixent la limite de notre compréhension, sauf à se réfugier dans le confort de nos certitudes.

L'histoire du crime des Khmers rouges se déploie ainsi, sans commentaire, par la seule force des multiples documents d'archives et de la voix de Duch. Il ne semble rien y manquer, y compris certaines vérités qui dépassent le crime de Duch à S-21, sans l'annuler, lorsque l'ancien commissaire politique rappelle : « Le grand crime {des Khmers rouges} est la déportation. » Car après tout, une grande partie du travail de Duch fut d'être un Khmer rouge qui tue d'autres Khmers rouges, dont certains de ses supérieurs qui seraient aujourd'hui au banc des accusés s'ils n'avaient été broyés par la folle machine qu'ils servaient et qui, comme Duch le savait, aurait aussi fini par l'engloutir.

Oh ! bien sûr ! Duch ne dit pas tout. Duch biaise, élude, efface. Mais n'est-ce pas précisément dans cet évitement, dans ces « clivages » comme disent les psychologues, que Duch nous en dit autant sur la façon dont nous fonctionnons et sur notre propre capacité à commettre l'impensable et à vivre avec l'indicible ? Duch ne dit pas tout, c'est vrai. « Il y a beaucoup d'histoires mais j'ai oublié. Pourquoi ai-je oublié ? Pour ne pas être trop tourmenté », explique non sans lucidité celui qui est si bien placé pour savoir que les aveux « complets et sincères » n'existent pas. Duch sait qu'on oublie, ou qu'on ne dit pas toute la vérité « dans son intérêt, parce qu'on a peur, parce qu'on a... honte ». Mais il en dit néanmoins plus qu'aucun Khmer rouge de son rang et qu'aucun criminel de masse avant lui n'avait fait devant un cinéaste.

Personne n'était mieux placé que Rithy Panh pour risquer et filmer une telle rencontre avec le bourreau. Un tel rendez-vous est inédit dans les annales de la justice pénale internationale. Il faut louer le tribunal de Phnom Penh de l'avoir osé. Il faut être reconnaissant que Rithy Panh l'ait aussi magistralement réalisé pour nous.

Duch, le maître des forges de l'enfer s'impose, avec une puissance rare, comme l'œuvre attendue qui rassemble le long et incessant travail de Rithy Panh sur le crime à S-21. Duch en était la pièce manquante. Elle en devient une pièce maîtresse à laquelle peuvent se raccrocher et faire écho toutes celles que le cinéaste avait patiemment rassemblées dans ses précédents films, notamment *Bophana, une tragédie cambodgienne* (1996) et

S-21, la machine de mort khmère rouge (2002). Les acteurs encore en vie du drame, rescapés et bourreaux, réapparaissent, le visage de la suppliciée Bophana se glisse parmi ceux de tant d'autres disparus. L'art et la réflexion de Rithy Panh semblent y trouver une cohérence totale.

Ce film n'est pas celui du procès de Duch, qui, lui, est malheureusement en haillons. Mais le film de Rithy Panh annonce la joute judiciaire, la dessine et l'éclaire. Mieux, il en donne peut-être une clé pour en comprendre le spectaculaire dénouement. En effet, à l'issue de son procès au cours duquel ses remords et sa demande de pardon se fracassèrent sur le mur de refus des victimes, Duch opéra un brutal repli sur lui-même, rompant ses contacts avec Rithy Panh, rejetant l'avocat français qui avait façonné sa ligne de défense, et demandant son acquittement et sa remise en liberté, au grand dam de ceux qui rêvaient d'expiation ou de réconciliation. Or, un an plus tôt, Duch semblait avoir déjà pressenti et pensé à cette impasse du procès. « Le jour où on me pardonnera, je me prosternerai pour remercier. Si on ne me pardonne pas, restons-en là, en attendant la fin de la vie », conclut-il dans le film, avec une terrible intuition. On ne peut sortir qu'assommé de la confrontation avec les questions fondamentales que pose Rithy Panh à travers son portrait intime de Duch – même si le cinéaste parvient à puiser, dans une dernière scène impayable, une forme inespérée de triomphe. Surtout, on en sort plus intelligent.

Thierry Cruvellier

Ancien rédacteur en chef de *International Justice Tribune*, est l'auteur de *Le tribunal des vaincus – un Nuremberg pour le Rwanda ?* (Calmann-Lévy, 2006). Son livre sur le procès de Duch, *Le maître des aveux*, a été publié en septembre 2011 aux éditions Gallimard.

FICHE TECHNIQUE

RÉALISATION	Rithy Panh
PRODUCTION	CDP / Catherine Dussart
PHOTOGRAPHIE	Prum Mésar Rithy Panh
SON	Sear Vissal
MUSIQUE	Marc Marder
MONTAGE	Marie-Christine Rougerie Rithy Panh
ASSISTANT MONTAGE	Mathias Bouffier
MONTAGE SON MIXAGE	Myriam René
DIRECTION DE LA PRODUCTION (Cambodge) ASSISTANTE DE PRODUCTION ADMINISTRATRICE	Cheap Sovichea Pascale Pigeon Béatrice Hannequin

Une coproduction CDP, Institut National de l'Audiovisuel, France Télévisions
Bophana Production

Avec la participation du Fonds Sud Cinéma, Ministère de la Culture et de la
Communication-CNC, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (France).
Avec le soutien de La Procirep – Société des Producteurs, L'Angoa et la participation
du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée

© CDP / Ina / France Télévisions / Bophana Production – 2011 Tous droits réservés

RITHY PANH

Auteur/Réalisateur

Né à Phnom Penh, Cambodge

Diplômé de l'Institut Des Hautes Etudes Cinématographiques (IDHEC).

SITE II (documentaire), 1989

Grand Prix de la SCAM du Meilleur Documentaire de Création de l'année 1989

Grand Prix du Documentaire au Festival International d'Amiens en 1989

Mention spéciale au Festival du Réel, Paris 1990

SOULEYMANE CISSÉ (documentaire), 1990

Portrait du cinéaste malien pour la série "Cinéma de notre temps"

CAMBODGE, ENTRE GUERRE ET PAIX (documentaire), 1992

NEAK SRE, LES GENS DE LA RIZIÈRE (LM fiction), 1993-94.

Cannes 1994, Sélection officielle, en compétition

Silver Screen Award, Meilleure interprétation féminine, (Singapour)

Prix Spécial du Jury (Hawaï)

Lauréat de la Villa Médicis (hors les murs), Fondation Beaumarchais,

Fondation Hubert Bals (Pays-Bas), European Script Fund (CEE)

Prix de l'adaptation scénarisée au 7e Grand Prix du Meilleur Scénariste (Cannes 1992)

THE TAN'S FAMILY (documentaire), 1995

BOPHANA, UNE TRAGÉDIE CAMBODGIENNE (documentaire), 1996

Prix du Public, Vue sur les Docs (Marseille)

Médaille d'argent "URTI", Meilleur Documentaire de Création,

37ème Festival International de Télévision (Monte-Carlo)

Prix spécial du Jury, Festival international de télévision, Sendai (Japon)

Mention spéciale du Jury à "Vu d'Afrique", Montréal

UN SOIR APRÈS LA GUERE (LM fiction), 1996 – 1997

Cannes 1998, Sélection officielle. Un certain Regard

Prix spécial du jury, Festival de Plata Del Mare (Argentine)

Prix du Public (Ciné 32, Auch)

Lauréat de la fondation Beaumarchais, Prix de la fondation GAN pour le cinéma

LUMIÈRES SUR UN MASSACRE, 10 films contre 110 000 000 de Mines (documentaire) 1997

Campagne internationale pour interdire les mines anti-personnelles (Film sur le Cambodge)

Pour la série documentaire

"50 ans et un monde" 1998

VAN CHAN, UNE DANSEUSE CAMBODGIENNE

LA TERRE DES ÂMES ERRANTES (documentaire), 1999

Grand prix, Cinéma du Réel

Prix Louis Marcorelles, Ministère des Affaires Etrangères

Prix du documentaire, Vision du réel, (Nyon, Suisse)

Prix du documentaire (Festival des films francophones, Namur, Belgique)

Prix du documentaire (Festival dei Popoli, Firenze, Italia)

Grand prix du documentaire (Traces de vies, Clermont-Ferrand)

Laurier du Sénat, Catégorie Découverte et Prospective (France)

Golden Gate Award (San Francisco)

Golden Matchstick, Amnesty International, (Amsterdam, Pays-Bas)

Grand Prix Global Télévision, (Banff, Canada)

Rockie Award du meilleur documentaire social et politique, (Banff)

Prix Sony de la critique internationale (Banff)

Grand Prix – Frances & Robert Flaherty Prize (Yamagata, Japon)

Special Award to The International Jury, (International Three Continents Festival of Documentaries, Argentine)

QUE LA BARQUE SE BRISE, QUE LA JONQUE S'ENTROUVRE (fiction télévision), 2000

Musée d'Art Moderne de New York

S21, LA MACHINE DE MORT KHMÈRE ROUGE (documentaire), 2002

Lauréat du Prix Albert Londres de l'Audiovisuel

Festival de Cannes, Sélection Officielle, 2003

Prix Arte, Meilleur documentaire européen (Allemagne)

European Film Academy, Documentary Award

Deutch Film Prize

Prix Italia

The Award of the 3rd International Human Rights Film Festival in Nuremberg.

Prix François Chalais

Médaille d'argent "URTI", Festival International de Télévision (Monte-Carlo)

Grand Prix Spécial du Jury (Copenhague)

Runner-Up Prize, Yamagata (Japon)

Golden Dove for Documentary Film, Leipzig (RFA)

Fipresci, Leipzig - Golden Plaque (Chicago)

Grand Prix, Valladolid (Espagne)

Documentary Award, Cinema and History (Istanbul)

Humanitarian Award (Hong Kong)

The Vaclav Havel Special Award (One World, Prague)

The Best Director Award (One World, Prague)

One World Media (Grande-Bretagne)

"Grand Prix Spécial du Jury" à DOCLISBOA 2004 Lisbon International Documentary Film Festival (Portugal)

LES GENS D'ANGKOR (documentaire), 2003

LES ARTISTES DU THÉÂTRE BRÛLÉ (documentaire) 2005

Festival de Cannes, Sélection Officielle, 2005

Pune International Film Festival

Festival Ficco (Mexique)

San Francisco International Film Festival

Asian Film Festival

22nd Jerusalem International Film Festival

Festival des Films du Monde

Sao Paulo International Film Festival

Festival de Namur (Belgique)

Festival de Rio Brasil (Brésil)

Filmex (Tokyo)

LE PAPIER NE PEUT PAS ENVELOPPER LA BRAISE (documentaire) 2006

FIPA D'OR du meilleur documentaire 2007

Prix ARTE du Meilleur Documentaire à l'European Film Academy 2007

Cinéma du Réel 200

Festival International de Fribourg (Suisse),

9th Thessaloniki Documentary Festival (Grèce), Alba Festival International du film, Turin,

Festival international du film sur les droits humains, Genève (Suisse),

Festival des Films du Monde, Montréal (Canada), Festival International Do Rio (Brésil)

Buenos Aires Festival Internacional de Cine Independiente (Argentine)

"Grand Prix International du Documentaire d'Auteur de l'Urti" Monte Carlo

Festival International de Flandres – Ghent (Belgique), 50th International Film Festival

(Allemagne)

20th Edition IDFA, Festival International du Documentaire d'Amsterdam

Festival International du Film Documentaire de Yamagata (Japon)

Magnolia d'Argent au Festival International de Shanghai

9th Editions Jakarta International Film Festival (Indonésie)

Copenhagen International Film Festival (Danemark)

Compétition International du 'Fifth Perspective' à l'International Human Rights Film Festival

(Nuremberg), 8th Festival du Film Méditerranéen à Siroki Brijeg (Bosnie-Herzégovine)

European Film Academy Documentaire – Prix ARTE – à Berlin (Allemagne)

11th Jihlava International Documentary Film Festival (République Tchèque)

Barcelonia asian Film Festival (Espagne), Tel Aviv International Documentary Film Festival

(Israël)

Guth Gafa Documentary Film Festival (Irlande), ZagrebDox Documentary Film Festival

(Coratie)

8th Edition of Human Rights Nights Film Festival (Bologne)

Play-Doc – International Film Festival (Espagne), 37th International Film Festival Rotterdam

10th Annual One World International Human Rights Documentary Film Festival (La Hague)

UN BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE (Long-métrage) 2009

Scénario Michel Fessler et Rithy Panh

adapté du roman de Marguerite Duras (Editions Gallimard)

avec Isabelle Huppert, Gaspard Ulliel, Astrid Bergès-Frisbey, Randal Douc, Duong Vanthou
Festival de Toronto (Canada)

Festival de Rome (Italie)

Festival International de Mar del Plata (Argentine)

Festival International de Cinéma Contemporain de la ville de Mexico (Mexique)

Hong Kong Festival - Institut Français de Vienne (Autriche)

Istanbul International Meeting of Cinema & History Films Festival (Turquie)

Institut Français de Budapest (Hongrie)

Festival du Film Francophone d'Athènes (Grèce)

Festival International du Film de Shanghai (Chine)

En Post Production

GIBIER D'ÉLEVAGE (fiction) 2011

Scénario Michel Fessler et Rithy Panh

D'après la nouvelle « Shiiku » de Kenzaburô Ôé

Avec Cyril Guei, Jhem Chuop, Soeum Chhoeum

Livre-Document :

LA MACHINE DE MORT KHMÈRE ROUGE, MONTI SANTÉSOK S-21,

Editions Flammarion

Avec la collaboration de Christine Chaumeau

LE PAPIER NE PEUT PAS ENVELOPPER LA BRAISE

Editions Grasset 2007

Avec la collaboration de Louise Lorentz

Prix France Culture 2007

Parrain du Pavillon Les Cinémas du Monde (2010)